



Conseil d'administration du 10 03 2022 mairie Saint Jean des Ollieres

Présents : Bernard LEPINAY, Jean Claude BONNET, Remi FORCE, Sabrina SENDIN, Michel HADJADJ, Sabrina SENDIN, Brigitte BOITEUX, Benoit LAIBE, Henri DEBEURET, Pascal CHALLET, Emilie JAILLET

Excusé : Pascale BRUN, Karine JONCOUX, Frédéric MENSE, Olivier FAURE

Début de réunion

Le PV du Conseil d'administration du 02 décembre 2021 est validé.

Groupe technique :

- Avancée des travaux et raccordement

Valcivieres : mise en fonction par ENEDIS prévu pour septembre

Marsac : le raccordement a été réalisé, le bureau d'étude doit passer pour le Consuel. Le premier acompte de 2000 € a été réglé. Pierre Pommeyrol a pris 2000 € de CCA.

Palladuc salle des fêtes : mise en fonction aujourd'hui 10 mars par ENEDIS (voir photos) **Palladuc**

Eglise : en attente ENEDIS pour la pose des coffrets et devis de OHE

Saint Rémy sur Durolle : Les travaux d'installation des panneaux photovoltaïques sur la toiture des tennis sont en cours. Si la météo le permet, le chantier pourrait potentiellement se terminer fin de semaine prochaine. Jean Claude doit demander à la Mairie de faire un socle en béton pour recevoir l'armoire.

- Le point sur les toitures de Thiers et Courpière

Courpière : La SCIC Toi et Toits n'a pas pu répondre favorablement à l'AMI de Courpière début 2022 sur la toiture du bâtiment communal Espace Coubertin à cause de l'impossibilité technique de poser des panneaux sur les deux toitures : aucun système de pose ne pourra être posé en étant assuré. Toutefois la SCIC Toi et Toits reste intéressée pour d'autres toitures de bâtiments municipaux.

Thiers : Le projet sur la toiture du gymnase Sauzedde à Thiers n'avance plus : après un accord de principe, la concrétisation n'avance pas : la commune a réalisé une étude structure a priori et depuis ?

Nouvelle piste de toiture :

Tennis de Billom sur l'exemple de saint Rémy opération de désamiantage et de resolarisation : prendre Rendez-vous avec Monsieur Le maire.

Ombrières de la Comcom Ambert Livradois Forez : pourquoi ne pas prendre en charge la totalité de l'ombrière et revende soit à la Comcom en autoconsommation ou revente totale.

Proposition de Monsieur Berger pour Solaire au sol

Monsieur BERGER ancien chef d'entreprise du BTP nous a proposé une parcelle de 4 500 m² sur la commune d'Ambert. Cette parcelle fait partie d'une section agricole, mais elle a été entièrement artificialisée par un apport de remblai conséquent pour les besoins de son entreprise : stockage de matériaux et de matériel de chantier.

Cette parcelle est entièrement entouré de mur ou de haie, elle est située au bord de D906 à la sortie d'Ambert, à proximité de ligne électrique, haute et moyenne tension.

En parallèle Enercoop en partenariat avec Combrailles Durable a pris contact avec la SCIC pour une recherche de friche agricole ou industrielle pour installer une centrale de 250 Kwc. Une discussion s'engage sur les différents modèles économiques et leur rentabilité.

Décision :

Rencontrer les responsables urbanisme de la mairie d'Ambert pour connaître la possibilité d'investissement en panneaux solaire au sol sur cette parcelle

Proposer une réunion en visio à Enercoop pour une présentation des modèles économique et juridique.

Pascal prend les rendez vous et les proposera aux membres du Conseil d'administration pour participation.

Groupe communication :

- Organisation des inaugurations des premiers raccordements

Assemblée Générale date et lieu

Décision : une même date et lieu pour les deux événements cités ci-dessus

Le 01 juillet à partir de 17h à Saint Rémy sur Durolle

Le groupe communication organisera cet événement.

- Point financier comptable :

Les prêts du tennis de (investissement, TVA et subvention) Saint Rémy ont été signés, nous attendons d'un jour à l'autre leur virement sur le compte.

Questions diverses

- Les Cigales de Billom ne donneront pas suite à leur première proposition de prise de parts sociales.

-